

GENDARMERIE NATIONALE  
ORIGINE  
DETACHEMENT PREVOTAL  
KIGALI

FIGURE  
DE  
CORRESPONDANCE

CONFIDENTIEL  
18 / 2  
DATE 15-NOVEMBRE-199

DESTINATAIRE

Monsieur le Commandant du Commandement de la Gendarmerie OUTRE MER  
C.G.O.M B.O.E.R. - ARCUEIL -94-

OBJET - REFERENCE(S) - PIECE(S) JOINTE(S)

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

O B J E T                    Mise en place de l'Opération MINUAR  
REFERENCES                Résolution n° 871 des nations Unies  
PIECE JOINTE              Copie de la lettre

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une copie de la lettre qui circule dans la ville de KIGALI et qui appelle la population à refuser la venue des forces BELGES dans le cadre de la sécurité de la capitale sous l'égide des Nations Unies.

Cette lettre a été remise à la Prévoté le 15 Novembre par le commandant de la brigade de Gendarmerie RWANDAISE de NYARUGENGE lequel adhère sans restriction tout comme l'ensemble de la population à la teneur du message.

Il semble cependant qu'aucune action de masse n'est été décidée pour contrer cette résolution de l'ONU mais la population se solidarise pour refuser d'accepter la venue des Forces BELGES.

Je vous transmets par avance ce renseignement qui ne manquera pas certainement de faire partie de la prochaine fiche de renseignements d'évolution du RWANDA.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE

Le M.D.L/C                    Commandant le  
   Détachement Prévotal de KIGALI

( R W A N D A )

DATE ET NOM DU REDACTEUR

M.D.L/C

769